

DÉPARTEMENT
de la
Gironde-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT
Rochefort

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON

Royan

Séance du 30 DECEMBRE 1953 195

OBJET :

Exploit d'huissier

L'an mil neuf cent cinquante trois, le trente du mois
de décembre, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Max BRUSSET, député-Maire en session {
ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 24.12.53 195

3178

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
pris part au vote :

Etaient présents : MM. Delsalle (Jougnot-Castelnou)
Coussinet-Coumil-Chanut-Guichard-Guillaud-
Deseq-Bourdelle-Hartou-Melle Fouché -M.
Bourdonneau-Hartaud-Rochadereux-Régazoni-Chamboulan
Papete-Routin Lafage-Rouget

DATE
d'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Non représentés : M. Simon par M. Domoc

Absents : MM.

M. Dufour par M. Régazoni

M. Gausseil par M. Coumil

M. Laurent par M. Delsalle

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Maxime Coumil, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

LE CONSEIL

accepte à l'unanimité les frais d'exploit d'huissier
à Me GEOFFROY se montant à 2.425 frs (deux mille
quatre cent vingt cinq frs) (affaire RAINO-CIRCUS :
apposition d'affiches sur maison neuve) -

La dépense sera imputée Chap. XXX art.8

Signature

Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits. **Boyan**

Ont signé au registre : MM. _____

les membres présents

N'ont pas signé : MM. _____

le vote a eu lieu au
tin public, établir à
site la désignation de
vote (Art. 51 de la loi
avril 1884).

entionner à la suite
use qui les a empêchés
igner (Art. 57 de la loi
icipale).